

DFI CANADA PRÉSENTATION AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2009

2 NOVEMBRE 2009



feiSM

financial executives
international
dirigeants financiers internationaux

canada

DFI CANADA – PRÉSENTATION AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2009

2 NOVEMBRE 2009



Monsieur le Président, Membres du Comité,

Je m'appelle Michael Conway et je suis heureux de vous présenter les points de vue des Dirigeants financiers internationaux du Canada sur l'élaboration du prochain budget fédéral.

DFI Canada est une association professionnelle composée de 11 sections régionales réparties dans l'ensemble du Canada. Nos 2 000 membres constituent un vaste échantillon représentatif des plus hauts dirigeants financiers canadiens.

Nos recommandations résultent des efforts collectifs de notre comité fiscal, représenté ici aujourd'hui par M. Grant Smith, chef principal des services fiscaux du bureau d'Ottawa d'Ernst & Young.

Notre mémoire se concentre sur trois recommandations clés qui protégeront la qualité de vie des Canadiens :

- (a) Stimuler la croissance économique et la création d'emplois;
- (b) Améliorer l'accès au capital et aux flux de trésorerie, tout spécialement pour les initiatives des entrepreneurs;
- (c) Surveiller les dépenses du gouvernement et limiter la croissance du déficit.

Le Canada fait face à de sérieux défis économiques et les solutions à ces problèmes doivent être prudentes et responsables sur le plan financier. Le budget doit d'abord être rééquilibré avant que l'on songe à la mise en œuvre d'importantes initiatives non destinées à la relance.

Selon nous, nos recommandations encourageront la compétitivité, l'épargne et l'investissement, stimuleront l'innovation, la productivité et l'initiative, et amélioreront le bien-être économique et social de tous les Canadiens.

Pour **STIMULER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS**, les initiatives économiques doivent être lancées à des moments opportuns, être bien ciblées et temporaires. Elles doivent aussi être conçues pour réaliser les résultats envisagés. On doit également se concentrer sur des politiques à moyen terme plutôt qu'à court terme, afin d'atténuer les conséquences négatives immédiates de la récession, et sur des investissements de type catalyseur qui stimuleront une croissance qui se perpétuera d'elle-même.

En plus des dépenses qui s'imposent en infrastructures matérielles, les investissements visant à stimuler la reprise devraient être axés sur des infrastructures basées sur le savoir, les incubateurs de technologie et les partenariats public-privé qui sauront déclencher l'initiative entrepreneuriale et l'ingéniosité.

Le gouvernement doit encourager la création de champions canadiens de la recherche et du développement, et celle de sociétés réputées à l'échelle mondiale pour leurs approches créatives et novatrices à l'égard du perfectionnement des compétences de leurs employés.

Nous devons créer plus de chefs de file en technologie qui deviendront les employeurs de demain, comme Research in Motion, OpenText et WestJet.

Nous incitons votre Comité à recommander que le gouvernement équilibre ses dépenses entre les infrastructures et l'économie du savoir.

Deux autres enjeux cruciaux auxquels fait face le secteur des entreprises canadiennes sont la **DIMINUTION DE LA DISPONIBILITÉ D'UN CRÉDIT ABORDABLE** et la **DIMINUTION DES FLUX DE TRÉSORERIE**.

PROJET SEULEMENT

Un sondage mené par DFI Canada plus tôt cette année indiquait qu'environ la moitié des répondants déclaraient vivre une importante diminution de leur capacité de financement de trésorerie et de leur financement à long terme. Même si la disponibilité du crédit des grandes entreprises s'est quelque peu améliorée depuis lors, celle des petites entreprises présente toujours des défis.

La formation de capital est une composante critique du développement et de la croissance économiques. Même si le gouvernement peut créer des emplois et, à court terme, soutenir l'économie, c'est le secteur privé qui créera une croissance économique et des emplois à long terme.

Il est nécessaire de prendre des mesures sur plusieurs fronts.

1. L'établissement d'un organisme de réglementation national pour les valeurs mobilières est primordial et nous applaudissons la décision du gouvernement d'établir un Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières.
2. Des possibilités de financement de démarrage sont requises pour les sociétés technologiques canadiennes, tout spécialement celles engagées dans la recherche et le développement novateurs.
3. Les agences de prêt subventionnées par le gouvernement doivent augmenter les limites de prêt actuelles, simplifier le processus de demande et créer de nouveaux types de prêt qui personnaliseront les durées, pour les sociétés plus touchées par la récession.

Le flux de trésorerie des entreprises pourrait être amélioré si la période limite de la subvention des déficits de solvabilité des régimes de pension à prestations déterminées était prolongée de cinq à quinze ans.

Comme de nombreux Canadiens ont subi d'importantes baisses de la valeur de leur régime de retraite et que plusieurs doivent maintenant envisager de travailler au-delà de la date de la retraite prévue, nous incitons vivement votre Comité à recommander des mesures qui encourageront les Canadiens à économiser davantage pour leur retraite. Nous avons inclus diverses suggestions dans notre sommaire de recommandations, y compris l'offre d'une méga-déduction fiscale de 125 % sur la première tranche de 5 000 \$ de cotisation à un REER et l'augmentation du plafond annuel des comptes d'épargne libres d'impôt.

Au sujet des DÉPENSES GOUVERNEMENTALES, nous reconnaissons que le gouvernement a dû prendre certaines mesures pour contrer la récession. Un déficit temporaire était conséquemment inévitable.

Cela dit, il existe toujours deux questions préoccupant grandement nos membres :

1. Qui remboursera les dépenses actuelles? et
2. Quand ce paiement sera-t-il effectué?

Le gouvernement doit s'assurer que nous ne glissons pas sur la pente d'un déficit structurel permanent. Vu le vieillissement de la population, les prestations de santé et de retraite dont bénéficient les Canadiens représenteront un pourcentage encore plus élevé des dépenses gouvernementales, au cours des années à venir. Afin de nous assurer que les Canadiens continuent à recevoir les avantages auxquels ils s'attendent, nous devons réduire les dépenses dans d'autres secteurs.

Notre préoccupation est simple : Le remboursement des dépenses actuelles du gouvernement surviendra-t-il à moyen terme? Et, de façon plus précise, avant l'inévitable prochain ralentissement économique? Ou, nos enfants et petits-enfants devront-ils porter la charge de cette dette?

DFI Canada croit qu'il faut dès maintenant prendre des mesures prudentes et responsables sur le plan financier.

PROJET SEULEMENT

Nous encourageons fortement le Comité à recommander que :

1. les dépenses du gouvernement ciblent les infrastructures basées sur le savoir;
2. le public continue d'être informé régulièrement par le gouvernement des dépenses affectées à la reprise et que le Directeur parlementaire du budget voie à améliorer la transparence, la responsabilisation et la crédibilité du traitement des fonds publics;
3. le budget fédéral soit équilibré d'ici l'année 2012, de façon à réassurer les Canadiens quant à l'engagement du gouvernement envers la responsabilité financière.

Mesdames et messieurs, DFI Canada croit que la mise en œuvre de nos recommandations contribuera à réaliser notre objectif commun – assurer la prospérité et un avenir viable au Canada.

M. Smith et moi vous remercions de nous avoir permis de vous présenter nos idées et nous sommes à votre disposition pour répondre à toute question que vous pourriez avoir.



PROJET SEULEMENT

DFI CANADA SOMMAIRES DES PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES

CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

1. Un crédit d'études ou de formation en affaires destiné aux entreprises pour les encourager à augmenter leurs dépenses dans ce secteur vital.
2. L'introduction d'une déduction fiscale ou d'un crédit remboursable pour une formation ou des études suivies dans le cadre d'une initiative personnelle.
3. Des subventions destinées aux travailleurs licenciés qui entreprennent une formation pour acquérir de nouvelles habiletés.
4. L'amélioration de l'aide aux programmes de stages en emploi.

DISPONIBILITÉ DU CRÉDIT

1. La retenue de paiements d'intérêts ou de dividendes transfrontaliers devrait être annulée.
2. Les crédits d'impôt actuels pour la R et D devraient être améliorés, et un crédit d'impôt d'investissement remboursable devrait être fourni sur la première tranche de trois millions de dollars de dépenses annuelles en R et D, et ce, à toutes les entreprises (en conformité avec le montant actuel permis pour les entreprises privées canadiennes).
3. L'imposition fiscale des indemnités de départ en cas de licenciement devrait être répartie sur deux ou trois ans, pour les travailleurs licenciés qui investissent dans une nouvelle entreprise ou une nouvelle formation, et un congé fiscal devrait être fourni pendant cette même période à ces nouveaux entrepreneurs.

ENCOURAGEMENT DES RÉGIMES D'ÉPARGNE-RETRAITE

1. Il faut inciter les Canadiens à économiser davantage pour leur retraite en augmentant la limite de leurs cotisations au REER à 25 % du revenu gagné, en leur fournissant une méga-déduction de 125 % sur la première tranche de 5 000 \$ de cotisation au REER et en augmentant le plafond annuel des comptes d'épargne libres d'impôt.
2. Nous recommandons la création d'une clause qui permettrait aux particuliers de pouvoir prolonger jusqu'à l'âge de 73 ans, à leur choix, la date limite de leurs cotisations au RPC ou à leur REER et celle de leurs conversions de REER en FERR.

PROJET SEULEMENT